Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP 45 DUAL FORCE MULTI-PURPOSE LUBRICANT &

PENETRANT 20N14 12CT

Numéro de la matière : 374311C

## Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

# Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

# Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

| Aspect  | Aérosol contenant un gaz comprimé |
|---------|-----------------------------------|
| Couleur | ambre                             |
| Odeur   | caractéristique                   |

## Classification SGH

Aérosols inflammables : Catégorie 1
Gaz sous pression : Gaz comprimé
Cancérogénicité : Catégorie 2

# Éléments d'étiquetage SGH

Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger





Flamme

Bouteille à ga

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet

de la chaleur.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre

source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

#### Composants dangereux

| Nom Chimique  | NoCAS      | Concentration [%] |
|---|------------|-------------------|
| distillats légers (pétrole), hydrotraités                 | 64742-47-8 | >= 60 - < 80      |
| distillats naphténiques lourds (pétrole),<br>hydrotraités | 64742-52-5 | >= 10 - < 30      |
| 1(ou 2)-(2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol, acétate          | 88917-22-0 | >= 1 - < 5        |
| dioxyde de carbone  | 124-38-9   | >= 1 - < 5        |
| combustibles pour moteur diesel nø 2                      | 68476-34-6 | >= 0.1 - < 1      |

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

moins 15 minutes.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

: Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15

minutes.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.

La surexposition peut provoquer une légère irritation des yeux

ou de la peau.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons

doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

d'élimination.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Conditions de stockage sures

: ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des

objets chauffés au rouge.

Défense de fumer.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants

# SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants   | NoCAS      | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible                 | Base      |
|--|------------|------------------------------------|---|-----------|
| distillats légers (pétrole),<br>hydrotraités             | 64742-47-8 | TWA                                | 200 mg/m3<br>(Sous forme de<br>vapeur<br>d'hydrocarbure<br>total) | CA BC OEL |
|  |            | TWA                                | 200 mg/m3<br>(la vapeur d'<br>hydrocarbure<br>totale)             | CA AB OEL |
| distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités   | 64742-52-5 | TWA<br>(Brouillard)                | 1 mg/m3   | CA BC OEL |
|  |            | TWA<br>(Fraction<br>inhalable)     | 5 mg/m3   | ACGIH     |
| 1(ou 2)-(2-<br>Méthoxyméthyléthoxy)propano<br>I, acétate | 88917-22-0 | LMPT                               | 100 ppm<br>776 mg/m3  | CA ON OEL |
|  |            | LECT                               | 150 ppm<br>1,164 mg/m3  | CA ON OEL |
| dioxyde de carbone                                       | 124-38-9   | TWA                                | 5,000 ppm<br>9,000 mg/m3  | CA AB OEL |
|  |            | STEL                               | 30,000 ppm<br>54,000 mg/m3  | CA AB OEL |
|  |            | TWA                                | 5,000 ppm   | CA BC OEL |
|  |            | STEL                               | 15,000 ppm  | CA BC OEL |
|  |            | VECD                               | 30,000 ppm<br>54,000 mg/m3  | CA QC OEL |
|  |            | VEMP                               | 5,000 ppm<br>9,000 mg/m3  | CA QC OEL |
|  |            | TWA                                | 5,000 ppm   | ACGIH     |
|  |            | STEL                               | 30,000 ppm  | ACGIH     |

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux. Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux

Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

# SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz comprimé

Couleur : ambre

Odeur caractéristique

Seuil olfactif Donnée non disponible

pΗ Non applicable Point de fusion/point de Non applicable

congélation

Point d'ébullition : Non applicable

Point d'éclair

Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz,

liquide)

: Aérosol extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Pression de vapeur Donnée non disponible : Donnée non disponible Densité de vapeur relative

Densité : 0.8715 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Chaleur de combustion : > 20 kJ/g

## **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.

La surexposition peut provoquer une légère irritation des yeux

ou de la peau.

Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

### Toxicité aiguë

**Produit:** 

Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025 Version 2.0

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : 3,717 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie

: DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

orale

Toxicité aiguë par inhalation

: CL50 Rat: > 4.6 mg/l Durée d'exposition: 6 h

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 Rat: > 2,000 mg/kg

distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

orale

Toxicité aiguë par voie : DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

: CL50 Rat: > 5 mg/l Toxicité aiguë par Durée d'exposition: 4 h

inhalation

Toxicité aiguë par voie : DL50 Lapin: > 5,000 mg/kg

cutanée

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### **Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux chez les personnes sensibles.

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

### **Produit:**

Remarques: Peut irriter les yeux.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

# Cancérogénicité

Donnée non disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

# Toxicité par aspiration

Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

Donnée non disponible

# Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques: Donnée non disponible

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

## Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

octanol/eau

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

> Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

Version 2.0

Date de révision 06/20/2024

Date d'impression 04/27/2025

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

# SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

TSCA

Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

# Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Version 2.0 Date de révision 06/20/2024 Date d'impression 04/27/2025

## WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger





Flamme

Bouteille à gaz

Mention d'avertissement Mentions de danger Danger:

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous

l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

**Prévention:** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

**Stockage:** Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

| Version:           | 2.0        |  |
|--------------------|------------|--|
| Date de révision:  | 06/20/2024 |  |
| Date d'impression: | 04/27/2025 |  |

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.